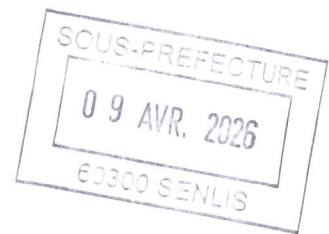




DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SENLIS  
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN  
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 07 avril 2026

**Délibération N°18/04.2026**

**Date de convocation :**  
31/03/2026

Nombre de conseillers  
en exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

**Affichage de la liste des  
Délibérations :**  
10/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril, à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni à ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de Mme Aude WOZNICZKA, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames WOZNICZKA, GROLIER, BASSIGNANI, PERROT, PION, EYNARD, et Messieurs MONTGILLARD, HELLEC, ZAHAF, VIEILLE, BENRALI, BRIEN, ETAIN, COLLIER

**Absents représentés :** Mme PLASMANS, (procuration à M. ETAIN)

Formant la totalité des membres en exercice,

M. Martial MONTGILLARD est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Désignation correspondant Défense**

Le correspondant défense est l'interlocuteur local privilégié des autorités civiles et militaires en ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-Nation. Cet élu aura vocation à développer le lien Armée-Nation. Il sera à ce titre l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2121- 21 ;

**Vu** la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

**Vu** l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 ;

**Considérant** que, le développement de la relation armée-citoyen nécessite de disposer sur le territoire national de correspondants locaux chargés des questions de défense

**Considérant** la candidature de Madame Lydie GROLIER

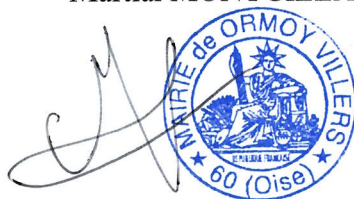
**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **DESIGNE** Mme Lydie GROLIER comme correspondant défense de la Commune d'Ormoy-Villers.

Ormoy-Villers, le 08/04/2026

Le secrétaire de séance,  
Martial MONTGILLARD

Le Maire,  
Aude WOZNICZKA



Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **08/04/2026**